

DELIBERATION DU BUREAU
Séance du 21 décembre 2023

Envoyé en préfecture le 21/12/2023
Reçu en préfecture le 21/12/2023
Publié le
ID : 076-257604512-20231221-D2023_31-DE

N° ordre de passage : 1
N° annuel : D2023-31

Mise en ligne le 22/12/2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 21 décembre à quatorze heures, les membres du bureau dûment convoqués, se sont réunis en la salle municipale de Fontaine le Dun, sous la présidence de M. Philippe DUFOUR, Président.

Nombre de délégués :

en exercice : 12
présents : 10
votants : 10

Présents : M. Alain COUROYER, M. Jean Christophe DALLE, M. Christophe DUBOSC, M. Philippe DUFOUR M. Philippe LARCHEVEQUE, M. Philippe LENDORMY, M. Bruno PAULMIER, M. Jean Paul RENAUX, Mme M. Pascal VANIER, Mme Magalie WENDLING.

Absents :

Excusés : M. Jean Pierre CANU, M. Laurent BOUDIN

Date de convocation :
15 décembre 2023

Conformément à l'article L 121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du bureau, M. Philippe LARCHEVEQUE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

VALIDATION DU MARCHÉ POUR L'ÉLABORATION DU PLAN PLURIANNUEL DE GESTION DU DUN

Monsieur le Président rappelle que l'élaboration du plan de gestion a fait l'objet d'un marché d'études. Le cahier des charges a été élaboré par le smbv et validé par les financeurs Agence de l'Eau et Département.

Deux offres ont été reçues :

- SOGETI ingénierie pour un montant de 48 700 € HT, soit 58 440 € TTC
- CE3E pour un montant de 67 572.50 € HT soit 81 087 €.

Le Président présente l'analyse des offres d'un point de vue technique et financier. La proposition de SOGETI est classée comme étant la mieux disante.

Cette étude a été intégrée à la programmation rivière 2022 avec un montant estimatif de 40 000 €. Les montants des différentes phases s'établissent ainsi :

Phase	Montant € HT
N°1 : Etude et cartographie du fond de vallée	11 700 €
N°2 : Diagnostic des cours d'eau et des fonds de vallée	16 400 €
N°3 : Définition d'un programme pluriannuel d'actions de gestion et de restauration	16 100 €
N°4 : Elaboration et suivi des dossiers règlementaires	4 500 €
Total :	48 700 € HT soit 58 440 € TTC

Le quorum constaté,

Il est procédé au vote à 14h05.

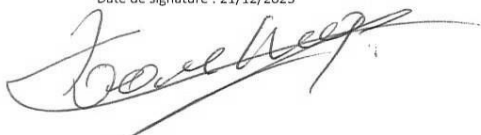
Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- Valide l'attribution du marché d'élaboration du plan pluriannuel de gestion du Dun à SOGETI Ingénierie pour un montant de 48 700 € HT.
- Autorise le Président à signer le marché,
- Valide l'inscription du montant définitif de l'étude au prochain budget.


Fait à Fontaine le Dun, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Philippe LARCHEVEQUE
Le secrétaire de séance,
Date de signature : 21/12/2023



Philippe DUFOUR,
Président du SMBV Dun Veules
Date de signature : 21/12/2023



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr